Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 34 (1972)

Heft: 4

Rubrik: La page des jeunes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La page des nouveautés

Un nouveau motochar à châssis arrière oscillant

La fabrique Schilter, à Stans, avait exposé un motochar de conception nouvelle à la Foire suisse d'agriculture et d'industrie de 1971 (OLMA), à Saint-Gall. La principale caractéristique technique de ce char automoteur est son châssis breveté à deux éléments (le châssis arrière oscille latéralement) qui s'avère bien supérieur au châssis à poutre tubulaire centrale dont les motochars étaient équipés jusqu'à maintenant.

Ce nouveau véhicule tous-terrains à performances élevées possède une force portante supérieure et de meilleures apitudes pour un emploi sur les terrains en pente. Il offre en outre plus de sécurité. D'autre part, son centre de gravité est bas, sa garde au sol importante et le poids judicieusement réparti (2/3 sur l'essieu avant, 1/3 sur l'essieu arrière).

Le double châssis rectangulaire du motochar Schilter 2500 est constitué d'une partie antérieure fixée sur l'essieu avant et d'une partie postérieure fixée sur l'essieu arrière. Les deux parties s'emboîtent l'une dans l'autre et sont reliées entre elles par deux articulations (paliers oscillants) séparées par un grand intervalle. Le fait que chaque essieu peut osciller latéralement par rapport à l'autre permet au véhicule de s'adapter parfaitement aux inégalités du terrain. Les gros efforts auxquels ce char automoteur se trouve soumis quand on l'équipe de matériels de travail à l'avant ou à l'arrière sont facilement absorbés du fait qu'il comporte un double châssis d'une très grande solidité. De dangereuses flexions du corps du véhicule lors de virages sur des terrains de forte inclinaison ne peuvent ainsi pas se produire et les risques de basculage se trouvent également diminués dans une large mesure. Par ailleurs, les solides réducteurs finals logés dans les quatre roues assurent une transmission intégrale de la force motrice au sol.

Les autres équipements standards ou supplémentaires sont notamment les suivants: moteur Diesel de 40 ch à 4 cylindres; embrayage monodisque à sec; boîte de vitesses Schilter à 5 marches AV et 1 marche AR (possibilité d'obtenir une boîte avec inverseur de marche offrant 5 rapports AV et AR ou un relais permettant de disposer de 10 rapports AV et 2 AR); prise de force semi-indépendante (dependante de l'embrayage et indépendante des vitesses) pouvant être prolongée vers l'avant et l'arrière; différentiel à l'avant et à l'arrière avec dispositif de verrouillage; essieu moteur avant enclenchable et déclenchable pendant la marche; servo-freins mécaniques (à segments intérieurs) à l'arrière, freins à disque à l'avant, frein à main (à ruban extérieur) sur le différentiel arrière; système de refroidissement par eau avec pompe et thermostat; arceau de sécurité protégeant conducteur et véhicule.

On trouve dans chaque village

des propriétaires de machines agricoles qui ne font pas encore partie de notre organisation. Sociétaires, ne négligez rien pour les décider à adhérer à votre section. L'union fait la force! Communiquez aussi leur adresse au Secrétariat central de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, case postale 210, 5200 Brougg. Nous vous en remercions d'avance!